

# informer

C'EST DANS NOTRE NATURE



Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs  
Représenter | Éduquer | Promouvoir

## DES CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS ET DES MEMBRES IMPLIQUÉS

Au cours de l'été, deux projets de règlements ont fait réagir les chasseurs. À la suite de la parution d'une proposition de règlement, une période de consultation permet au public de s'exprimer sur le sujet. Au besoin, la réglementation sera modifiée selon les commentaires reçus avant d'être finalement officialisée. Toujours à l'affût, nos membres ont commenté le projet de règlement concernant les chiens dangereux et le projet de modification du Règlement sur les oiseaux migrateurs.

### Chiens dangereux

Un projet de règlement visant à mieux encadrer les chiens dangereux comportait un article qui, appliqué strictement, nuirait aux activités de chasse avec chiens. Ce règlement exigeait entre autres que, dans un endroit public, un chien soit tenu en laisse d'une longueur maximale 1,85 m. Puisque la chasse se pratique autant sur des terres privées que sur des terres publiques, le chien se retrouve dans des « endroits publics » où il doit pouvoir se déplacer librement pour débusquer le gibier, aller le chercher dans des endroits parfois inaccessibles au maître, suivre librement une piste, etc.

Le président du comité Chiens de chasse de la FédéCP s'est donc assuré de faire parvenir au ministère de la Sécurité publique les explications complètes au sujet des exigences de la chasse avec chiens et la suggestion que les chiens de chasse, peu importe le type, soient exclus de cette portion du règlement, autant lors de l'entraînement que des activités de chasse.

### Oiseaux migrateurs

En juin, c'est un projet de modification du Règlement sur les oiseaux migrateurs qui est paru dans la *Gazette du Canada*. Ce projet, longuement attendu par les chasseurs d'oiseaux migrateurs, devait clarifier et faciliter l'interprétation du règlement qui encadre la chasse. Toutefois, les membres du comité Oiseaux migrateurs de la FédéCP y ont décelé des éléments qui compliquaient la chasse et qui semblaient plutôt utiles pour mettre les chasseurs à l'amende.

On peut mentionner ici l'obligation de conserver une aile ou la tête des oiseaux non préparés, une mesure allant à l'encontre des notions de salubrité, ou l'obligation d'étiquetage, une pratique des plus rébarbatives et susceptible de faire décrocher les chasseurs.

Les membres du comité Oiseaux migrateurs ont fait parvenir des commentaires très détaillés au Service canadien de la faune, puis ont interpellé l'ensemble des chasseurs afin qu'ils appuient les commentaires émis.

Bref, les membres de la FédéCP s'assurent que les chasseurs et pêcheurs sont entendus et qu'ils conservent leurs droits lorsqu'un nouveau règlement est adopté. Surveillez le site web et les infolettres de la FédéCP pour prendre connaissance des mises à jour dans ces dossiers.





## PRIORITÉS PROVINCIALES LES PARTIS POLITIQUES INTERPELLÉS

À la veille des élections fédérales, les fédérations de chasse et pêche provinciales se sont regroupées afin d'interpeller les partis politiques du Canada. Le Collectif national pour la chasse et la pêche regroupe des organisations de chasse et pêche à but non lucratif et non partisans qui travaillent ensemble pour mettre de l'avant les enjeux majeurs de conservation et pour représenter plus de 350 000 Canadiens d'un océan à l'autre.

**Les priorités nationales établies par le collectif sont :**

- La promotion de la chasse, de la pêche et du piégeage;
- Obtenir un engagement clair du gouvernement à agir contre la violence par arme à feu, et non à bannir les armes à feu;
- La création de stratégies de financement à long terme destiné à la conservation de la faune;
- Obtenir la suspension des déplacements

et des élevages de cervidés pour mettre fin à la propagation de la maladie débilitante du cervidé;

- L'établissement d'un fonds permanent destiné à l'éducation sur les espèces aquatiques envahissantes, à leur détection rapide et aux efforts d'éradication.

Chaque fédération a aussi inscrit les enjeux prioritaires de sa province qui méritent une attention particulière de la part des intervenants au niveau fédéral. Le Collectif fera par la suite parvenir ce document aux principaux partis politiques qui participent à la campagne électorale. Ils pourront ainsi se positionner et s'exprimer sur ces enjeux.

**Voici les priorités spécifiques au Québec :**

- Légaliser la pêche récréative de la population de bar rayé du fleuve Saint-Laurent afin de faire profiter la communauté des efforts de réintroduction et investisse-

ments réalisés depuis 20 ans.

- Entreprendre la légalisation de la pêche récréative à certaines espèces marines, dont le flétan de l'Atlantique, le gaspureau et le homard.
- Collaborer aux efforts de sensibilisation à l'importance de se prémunir contre la tique à pattes noires, vecteur de la maladie de Lyme, bientôt un enjeu de sécurité publique.
- Permettre la chasse sportive à la Grue du Canada au Québec afin de diminuer la prédation dans les productions agricoles de certaines régions.

Le document complet en français est disponible sur le site web de la FédécP. Si des réponses directes sont données ou des sorties publiques concernant ces sujets sont effectuées par les partis politiques, elles seront aussi affichées sur le site [www.fedecp.com](http://www.fedecp.com)

## DE NOUVELLES VIDÉOS OFFERTES !



Des vidéos fraîchement produites sont diffusées sur les médias de la FédécP : une première concernant l'éviscération de l'orignal et une deuxième, à paraître au cours du mois de septembre, sur le partage du territoire entre utilisateurs.

La vidéo sur l'éviscération de l'orignal deviendra l'outil par excellence de tous les chasseurs qui veulent se simplifier la vie ! Cette capsule complète montre chaque étape à réaliser pour récupérer le plus de viande possible et pour éviter de forcer. LA chose à ne pas oublier pour bien réussir l'éviscération : faites vite ! La viande n'attend pas longtemps lorsqu'il fait plus de 4 degrés Celsius.

La vidéo sur le respect entre utilisateurs est un rappel des plus importants : bien que la chasse soit un droit inscrit dans la loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, elle n'a priorité sur aucune autre activité. Ornithologues, randonneurs, chasseurs de petit et de gros gibiers, tous doivent se parler pour coordonner leurs activités.

Allez, visitez le [fedecp.com](http://fedecp.com) et appuyez sur «play» !



## C'EST NOTRE CHANCE D'AGIR EN FAVEUR DE LA PÊCHE AU BAR RAYÉ !

Depuis plusieurs années déjà la FédéCP réclame des gouvernements qu'ils accélèrent la cadence pour ouvrir la pêche sportive au bar de la population du Saint-Laurent, qui vit, en gros, entre la lac Saint-Pierre et Rivière-de-Loup. Il y a maintenant 20 ans que le projet de réintroduction du bar rayé a été amorcé et 17 ans que les premiers bars ont étéensemencés. Plusieurs ministères et comités interviennent dans la réglementation entourant l'ouverture de la pêche, ce qui ralentit les démarches.

Les pêcheurs ont toutefois une chance d'intervenir dans le processus cet été alors que le gouvernement fédéral lance une consultation au sujet du Programme de rétablissement et plan d'action du bar rayé (*Morone saxatilis*), population du fleuve Saint-Laurent, au Canada, élaborée en vertu de la Loi sur les espèces en péril. La FédéCP en profitera pour communiquer au ministère des Pêches et des Océans du Canada ses commentaires et son appréciation actuelle de la situation du bar rayé dans le Saint-Laurent. Les pêcheurs sont invités à participer à la consultation avant le 12 septembre en nous transmettant les informations concernant leurs prises accidentelles de bars rayés. La FédéCP regroupera ces informations pour démontrer que le bar se retrouve partout dans le fleuve. Voyez les détails au [www.fedecp.com/nouvelles](http://www.fedecp.com/nouvelles).

com/nouvelles.

Au cours des dernières années, le nombre de pêcheurs sportifs a commencé à diminuer, tel que cela avait été prévu par des études réalisées par différentes organisations. Justement, le rétablissement du bar rayé dans le fleuve est une occasion unique de donner un élan à la pêche sportive. Il semble abondant, il nage près de secteurs urbanisés, faisant de lui le roi de la pêche familiale. En outre, c'est un poisson de taille appréciable qui permet de vivre des combats inouïs.

De nombreux individus et plusieurs organisations se sont impliqués depuis ces 20 dernières années et c'est en leur nom que la FédéCP réclame l'ouverture prochaine de la pêche au bar rayé dans le Saint-Laurent.

### Le bar rayé de retour sur la Côte-Nord !

C'est dans les premiers jours du mois de juillet que les pêcheurs sportifs de la Côte-Nord ont commencé à attraper des bars rayés. Ces bars proviennent de la population de la rivière Miramichi. Cette nouvelle présence du bar en 2019 en a réjoui plus d'un et rapidement la nouvelle s'est répandue. Cet engouement pour la pêche au bar est vraiment très intéressant à constater et nous rappelle tout l'intérêt que suscite ce poisson chez les pêcheurs sportifs.

La première vague importante de bars sur la Côte-Nord était survenue en 2017. À ce moment, des observations ont été faites un peu partout entre Les Escoumins et Blanc Sablon. Pour expliquer ce phénomène particulier, on pouvait mentionner la grande abondance de bars reproducteurs dans la rivière Miramichi au printemps, environ 900 000, jumelée à la température anormalement élevée de l'eau dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent faisant tomber la barrière thermique qui empêchait habituellement le bar de passer de la rive sud à la rive nord. C'est suite à ce phénomène que le MFFP y a ouvert la pêche afin de faire profiter les Nord-Côtiers de cette ressource accessible aux pêcheurs de la Baie-des-Chaleurs et de la Gaspésie.

Puis en 2018, c'est le calme plat et les bars ne se sont pas rendus sur la Côte-Nord. Les quelques qui y ont été aperçus étaient probablement des individus qui y étaient demeurés depuis l'été précédent plutôt que de rejoindre la rivière Miramichi. L'été 2017 aura-t-elle été une exception ?

Peut-être pas puisque les bars sont revenus cette année. Il est encore trop tôt pour penser que le phénomène se répétera dorénavant annuellement, mais le réchauffement généralisé des températures de l'eau le permettra peut-être. Le temps nous le dira.



# RÉCOLTEZ

OURS, CERF DE VIRGINIE OU ORIGINAL



# CHOISISSEZ

L'UN DES BOUCHERS CERTIFIÉS  
CHASSEURS GÉNÉREUX

# CHASSEZ LA FAIM

DANS VOTRE RÉGION



CHASSEURS  
GÉNÉREUX

[chasseursgenereux.com](http://chasseursgenereux.com)



Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs



LES BANQUES  
ALIMENTAIRES  
DU QUÉBEC

Ministère des Forêts,  
de la Faune  
et des Parcs

Québec 